

Règlement du jeu de l'été 2019 de Branféré

Gagnez l'un des nombreux lots offerts par les membres de Green Morbihan

Accessible du 13 Juillet au 6 Septembre 2019

Article 1 - Organisateur du jeu

Le parc animalier et botanique de Branféré (SIRET 877 380 394 00016) dont le siège est situé à Branféré 56190 LE GUERNO, organise un jeu-concours à l'occasion des soirs d'été pour la saison estivale 2019, du 13 Juillet au 6 septembre 2019, ci-après dénommé le « jeu de l'été ».

Article 2 - Participants

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique, résident en Europe, disposant d'un accès internet, d'une adresse mail valide et ayant visité le parc entre le 13 Juillet et le 1^{er} Septembre pour pouvoir découvrir le mot mystère sur place, ci-après dénommée « le(s) participant(s) ».

Sont exclus de la participation au jeu de l'été le personnel du parc de Branféré et de l'Ecole Nicolas Hulot.

Tout participant mineur devra néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au jeu de l'été.

Le seul fait de participer au jeu de l'été implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

Article 3 - Modalités de participation

Le jeu de l'été est accessible sur le site internet du parc de Branféré à l'adresse suivante du 13 Juillet au 6 Septembre 2019 :

www.parc.branfere.com

Pour participer au jeu, les participants devront se rendre au parc de Branféré entre le 13 Juillet et le 1^{er} Septembre 2019 (en payant l'entrée au parc ou sur présentation d'une entrée gratuite valable). Un flyer leur sera remis en caisse pour pouvoir reporter les réponses aux énigmes réparties sur tout le parc. En se référant au plan du parc (version papier ou panneaux affichés dans le parc), les visiteurs devront retrouver 6 lutins cachés dans le plan. L'emplacement de chaque lutin sur le plan leur indiquera le lieu où ils doivent se rendre pour découvrir une énigme. Chaque énigme leur fera deviner une lettre. Une fois les 6 lettres retrouvées, les participants devront retrouver le mot mystère. Une fois le mot mystère découvert, les participants devront se connecter sur le site de Branféré pour renseigner ce mot mystère. S'il s'agit du bon mot, ils pourront alors s'inscrire via le formulaire en renseignant leur nom, prénom et adresse mail pour participer au tirage au sort.

La participation au jeu de l'été est limitée à une par foyer et donc une seule adresse mail.

Article 4 - Période du jeu de l'été

Le jeu de l'été est proposé à l'ensemble des visiteurs du parc du 13 Juillet au 1^{er} Septembre 2019. Les participants peuvent ensuite s'inscrire sur le site internet jusqu'au 6 Septembre 2019 à minuit.

Article 5 - Désignation des gagnants

131 gagnants seront tirés au sort le 9 Septembre 2019 à 12h, une fois que le jeu de l'été sera clôturé.

Le tirage au sort sera réalisé avec le logiciel Excel à l'aide d'une liste aléatoire. L'ordre du tirage sera l'ordre d'attribution des lots, classés par valeur TTC.

Les gagnants seront contactés dans les 3 jours suivants le tirage au sort par mail, à l'adresse mail qu'ils auront renseigné lors de leur inscription au tirage au sort sur le site par le parc de Branféré. Le parc de Branféré transmettra ensuite les coordonnées du gagnant concerné à chaque partenaire de Green Morbihan (réseau d'acteurs du tourisme durable en Morbihan) qui se chargera lui-même de remettre le lot au gagnant.

Le tirage au sort déterminera 131 gagnants parmi tous les participants inscrits sur le formulaire du jeu de l'été du site internet de Branféré.

Sans réponse des gagnants dans un délai de 30 jours, le lot sera annulé.

Article 6 - Dotations

Le jeu est doté des lots offerts par les membres du réseau Green Morbihan suivants, attribués aux participants valides tirés au sort et déclarés gagnants. Chaque gagnant remporte un seul lot.

Liste des lots :

- Un séjour de vacances à l'Ecole Nicolas Hulot valable en 2020. Thématique au choix, sur réservation. Le séjour de vacances est accessible aux enfants de 5 à 17 ans. Valable jusqu'au 01/11/2020
Valeur du lot TTC : 600€ TTC / Offert par le Parc de Branféré
- 1 séjour découverte à La Grée des Landes comprenant :
Une nuit en chambre double
Le petit déjeuner buffet bio et local
Un dîner* au restaurant Gastronomique bio Les Jardins Sauvages
Un soin de 50 minutes au choix au Spa Yves Rocher
L'accès au bassin de relaxation, au hammam du Spa Yves Rocher
L'accès à la piscine de l'Espace Wellness
L'accès à l'Espace Fitness
*Hors boissons
Valable jusqu'au 11 Mai 2020
Valeur du lot : 465€ TTC / Offert par La Grée des Landes

- Deux journées Thalazur comprenant 4 soins individuels d'hydrothérapie dont un modelage et un libre accès au spa marin. Valable jusqu'au 31 Août 2020.
Valeur du lot : 316€ TTC / Offert par Thalazur Carnac
- Un coffret cadeau « Tumulus » comprenant :
Une nuit en chambre double supérieure
Deux petits-déjeuners
Deux dîners hors boissons
Un soin de 30 minutes par personne
Accès à l'espace Bien-être (hammam, sauna, douche expérience)
Accès à la piscine extérieures chauffée et jacuzzi extérieur (ouvert en saison)
Valable jusqu'au 30 Juin 2020.
Valeur du lot : 279€ TTC / Offert par l'Hôtel restaurant Spa Le Tumulus
- 1 « escapade marine » comprenant un bain dans le bassin spa d'eau de mer chauffée et enrichie de spiru'marine vivante et Apéri'Triskell pour 2 personnes + 1 spiru'box.
Valable jusqu'au 31 Mai 2020.
Valeur du lot : 250€ / Offert par Spiru'Breizh
- 1 soirée et nuit interceltique au Festival interceltique de Lorient pour 2 personnes avec transport inclus en autocar AVB, au départ de Vannes. Valable le Mardi 4 Août 2020.
Valeur du lot : 188€ TTC / Offert par les Autocars AVB
- Une journée soigneur pour 2 adultes. Sur réservation, date à définir sur réservation. La journée soigneur est valable pour 2 personnes de 13 ans et plus. Valable jusqu'au 01/11/2020.
Valeur du lot : 135€ TTC / Offert par le parc de Branféré
- Une journée soigneur pour 2 enfants. Sur réservation, date à définir sur réservation. La journée soigneur est valable pour enfants âgés de 8 à 12 ans. Valable jusqu'au 01/11/2020.
Valeur du lot : 135€ TTC / Offert par le parc de Branféré
- Deux nuits en Mobile Home C pour deux personnes au Camping Le Moulin des Oies situé 21 Rue de la cote, 56550 BELZ. Valable jusqu'au 28/06/2020
Valeur du lot : 130€ TTC / Offert par le Camping Le Moulin des Oies
- Une nuit avec petit-déjeuner pour deux personnes en chambre Grand Confort Vue Mer à l'Hôtel de la Citadelle à Port-Louis. (Sur réservation sauf du 02/08 au 14/08). Valable jusqu'au 30/06/2020
Valeur du lot : 129€ TTC / Offert par l'Hôtel de la Citadelle
- Une nuit dans un insolite du village du camping de la Fontaine du Hallate pour 2 personnes avec dîner et petit déjeuner compris. Valable jusqu'au 14 Juillet 2020.
Valeur du lot : 100€ TTC / Offert par Le camping de La Fontaine du Hallate

- Un assortiment des produits de la boutique du parc de Branféré.
Valeur du lot : 100€ TTC / Offert par le parc de Branféré
- Une nuit en bulle perchée à Dihan à Ploemel (possible de Mai à Septembre). Valable jusqu'au 30/09/2020
Valeur du lot : 75€ TTC / Offert par Dihan
- Une journée de location de vélo pour 5 personnes à Vannes, l'île d'Arz ou l'île-aux-moines. Valable jusqu'au 30 Septembre 2020.
Valeur du lot : 60€ TTC / Offert par Veloc'Ouest
- Une nuit pour deux personnes en chambre confort avec petit déjeuner à l'Espace Montcalm. Valable jusqu'au 31 Août 2020.
Valeur du lot : 50€ TTC / Offert par l'espace Montcalm – Maison du Diocèse
- 10 lots d'un pass famille à La ballade du père Nicolas pour 4 à 5 personnes. Valable jusqu'au 30 Septembre 2020.
Valeur du lot : 10x32€ TTC / Offert par La ballade du Père Nicolas
- 5 lots d'une nuit en Cabanétape dans le golfe du Morbihan au Camping Le Tindio. Valable jusqu'au 2 Novembre 2020.
Valeur du lot : 5x25€ TTC / Offert par Le camping Le Tindio
- Un catalogue bilingue français-anglais des expositions de la 16^{ème} édition du Festival Photo La Gacilly « A l'Est du Nouveau ».
Valeur du lot : 19,90€ TTC / Offert par Le festival Photo La Gacilly – Maison des associations
- 100 lots d'une invitation 1 personnes au musée immersif de la maison Yves Rocher. Valable jusqu'au 31 Mai 2020
Valeur du lot : 100x7,50€ TTC / Offert par La Maison Yves Rocher

Les dates de validité des différents lots ne sont pas modifiables et ne pourront en aucun cas être prolongées.

Article 7 - Identification des gagnants et élimination de la participation

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

Article 8 - Dépôt du règlement

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement qui est déposé auprès de l'étude Huissiers.BZH basée à Questembert. Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse de la société organisatrice, spécifiée à l'article 1, pendant toute la durée du jeu.

Article 9 - Données personnelles

Les informations que les participants renseignent sur le formulaire d'inscription au jeu de l'été sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement par le parc de Branféré à des fins de gestion du jeu-concours et, sur la base de leur consentement exprès, de prospection commerciale. Conformément au règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et à la portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant votre demande à l'adresse contact@branfere.com en y joignant une copie de votre pièce d'identité.

Article 10 - Respect du règlement

Le fait de participer au jeu de l'été implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Chaque participant s'engage donc à respecter strictement les modalités du jeu de l'été, étant expressément stipulé que tout manquement à cette obligation entraînerait la perte du droit au lot et son attribution à un autre participant.

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Fait à Le Guerno, le 11/07/2019

Frédéric Jayot
Directeur général